

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Technique Local du 18 avril 2016

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 18 avril 2016. Commencé à 9 h 20, il s'est terminé à 17 h 20. La Présidence était assurée par M. Pierre Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Vermeersch et le secrétariat - adjoint par FO DDFiP 62 en la personne de M. Michaël Millot.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Ordre du jour du C T L

- 1 Approbation du P V du CTL du 15 janvier 2016
- 2 Projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2017
- 3 Dispositif de la campagne IR 2016
- 4 Questions diverses



Compte rendu de vos représentant(e)s Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Jean-François Waille Trésorerie de Beuvry
Véronique Vicari PCE Arras
Jean-François Heneman ERD 62
Clémentine Leuthreau-Cailleretz PCE Arras
Gabriel Gaillard ERD 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11
CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

Point 1



Approbation du P V du CTL du 15 janvier 2016

Le point 1 n'a pas été abordé le 18 avril

Point 2



Projets de réorganisation du réseau

dans le département pour l'année 2017

L'Alliance a clairement défini sa position en la matière dans sa déclaration liminaire. Nous présentons donc ci-dessous les (tristes) projets de la direction. L'Alliance a rappelé à la Direction que si certains de ces projets, telles les fusions de postes comptables, peuvent paraître adaptés à la situation actuelle, il aurait été bien meilleur pour le réseau et surtout pour les agent(e)s concerné(e)s de donner à ces postes comptables les éléments nécessaires à leur vie, et non pas leur survie, soit, des locaux corrects pour les agent(e)s, un chef de poste par poste comptable, aucune suppressions d'emplois et une aide en cas de besoin de l'EDR.

La direction nous a fait parvenir les documents de travail concernant ces fameuses restructurations, soit un dossier par projet, et donc, 10 dossiers différents, Dans ces dossiers, la direction évoque pour chacune de ses restructurations les caractéristiques principales des structures concernées, l'impact sur le maillage territorial, la communication et concertation sur le projet avec les élus et le préfet du Pas de Calais etc, etc...

Mais, jamais, dans aucun de ces 10 dossiers, la direction ne fait état des avis et opinions des personnes concernées en tout premier lieu par ses projets, soit les agent(e)s travaillant dans ces structures, C'est totalement impensable, inimaginable, mais, c'est bien la réalité des choses. La direction ne sait pas que ses tristes projets ont un impact réel, et autre que sur le maillage territorial entre autres.... Et cet impact, il se produit sur la vie au quotidien des personnes concernées, avec tout ce qui va avec, l'éloignement du lieu de travail, le stress au travail et autres contraintes.

A aucun moment dans ces documents de travail, la direction n'a fait état d'une éventuelle concertation des personnels travaillant dans ces structures. Elle pense certainement qu'ils/elles font partie du mobilier, et qu'il suffira dans ce cas de les déménager avec le reste du mobilier le jour de la restructuration. OUI, nous sommes réellement affligés, mais nullement surpris, par une telle attitude.

Ci-dessous se trouve la liste des restructurations de la direction. L'Alliance n'a fait qu'un seul et unique commentaire. **S'il n'y avait pas ces incessantes suppressions d'emplois, il n'y aurait nul besoin de restructurer notre réseau.** Dans ces conditions, nous sommes CONTRE tous les projets de la direction.

1° : Fusion des SIP d'ARRAS EST et ARRAS OUEST (au 01/01/2017)

2° : Transfert de la mission enregistrement du SIE de BETHUNE (au 01/01/2017)

3° : Fusion de la partie SIE du SIP-E de LILLERS avec le SIE de BETHUNE (au 01/01/2017)

4° : Fusion des Trésoreries d'ISBERGUES et de LILLERS ; Transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de LILLERS (au 01/01/2017)

5° : Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries de AUCHEL et St VENANT au SIP de LILLERS
(au 01/01/2017)

6° : Fusion des Trésoreries de FRUGES et HUCQUELIERS (au 01/01/2017)

7° : Fusion des Trésoreries de CAMPAGNE-LES-HESDIN et HESDIN-LE-PARCQ (au 01/01/2017) ; Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HESDIN-LE-PARCQ à la Trésorerie de MONTREUIL (au 01/07/2017)

8° : Transfert de la mission hospitalière de l'hôpital de HENIN-BEAUMONT à la Trésorerie de LENS CH (au 01/07/2017)

9° : Fusion des SPF de MONTREUIL-SUR-MER et BOULOGNE-SUR-MER (au 01/01/2017)

10 ° : Fusion des antennes PCRП de BOULOGNE et CALAIS (au 01/09/2017)

Les 4 Organisation syndicales présentes, FO, Solidaires, CGT et l'Alliance UNSA-CFTC ont unanimement voté contre les 10 projets de restructurions présentés par le Directeur des Finances de notre département, M. Pierre Mathieu, Dans ces conditions, il devra convoquer un nouveau CTL, en seconde convocation, le mardi 26 avril 2016.

Le 26 avril 2016, les points 1 P V du CTL du 15 janvier 2016, 2 Campagne IR et Questions diverses seront alors abordés, afin de terminer le CTL du 18 avril. Ensuite, la direction ouvrira le CTL de reconvoation sur le sujet des restructurations.

Point 3



Dispositif de la campagne I R 2016

Le point 3 n'a pas été abordé le 18 avril

Point 4



Questions diverses

Question : Les collègues chargés de l'accueil ont des interrogations concernant leur situation actuelle de sécurité. En effet, nous sommes en « Vigipirate Rouge ». Alors, ils se demandent donc combien de personnes les différents sites de notre département peuvent accueillir, en toute sécurité pour le public et les agent(e)s de la DDFIP 62. A titre d'information, certains musées arrêtent les entrées à partir de 100 personnes présentes... Dans nos services, qu'en est-il ? Surtout sur les grands lieux d'accueil du Public en période déclarative, comme par exemple Lens, Arras, Boulogne sur Mer ou Calais ...

Réponse de la Direction :

Le point 4 n'a pas été abordé le 18 avril